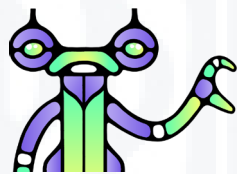


daphni

rapport
article

29

2023



A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

A. 1. Résumé de la démarche

L'engagement ESG de daphni est profondément ancré dans ses valeurs depuis sa création il y a 8 ans. daphni est une entreprise à mission qui bénéficie d'une certification B Corp qui guide et garantit son engagement en faveur d'un monde plus durable. Ce n'est pas un simple slogan mais un principe fondamental qui régit tous les aspects de notre activité de société de capital-risque.

Cette dynamique, portée par l'équipe daphni et l'ensemble de son écosystème (start-ups de notre portefeuille, investisseurs, etc.), est notre atout principal dans la construction d'une vision claire et ambitieuse pour nos équipes et nos partenaires.

2023 a été une année de consolidation et de résilience avec des conditions de marché difficiles, mais nous avons maintenu le cap. Avec le recrutement de notre Head of sustainability, Damien Didier, et de notre partenaire d'accélération, Roxanne Crossley, nous sommes passés à la vitesse supérieure. En 2023 nous avons intégrés de nouveaux indicateurs clés de performance pour évaluer notre mission et nos engagements ESG.

Entreprise à mission : rappel de notre raison d'être et de nos objectifs

Depuis 2021, la mission de daphni est définie dans ses statuts :

« Conscients de notre responsabilité pour les générations futures, la raison d'être de la Société est de placer au cœur de ses engagements et de ses investissements la contribution à un monde meilleur et durable, accélérée par la technologie. »

Pour réaliser cette mission, daphni poursuit des objectifs sociaux et environnementaux :

- 1. Donner les moyens et accompagner les entreprises que nous soutenons afin de participer activement à la transition vers un monde plus responsable.**
- 2. Nous appliquer les standards environnementaux et sociaux qui soutiennent notre raison d'être.**
- 3. Communiquer et partager auprès de nos parties prenantes, communautés, les valeurs éthiques, sociales et environnementales qui nous animent.**

Nous pouvons atteindre ces trois objectifs par la mise en œuvre d'actions au sein de nos communautés et avec nos parties prenantes, tout en renforçant nos pratiques d'investissement responsable. Notre objectif est de générer via nos activités un impact positif et significatif sur la société, les communautés et l'environnement, et ce au travers des entreprises que nous décidons de soutenir. Les engagements ESG de daphni sont donc parfaitement cohérents avec la stratégie de l'entreprise.

Notre Comité de mission veille à la bonne mise en œuvre de ces objectifs. Le comité est chargé de rendre compte de l'avancement ainsi que des opportunités d'amélioration liés aux objectifs sociaux et environnementaux de l'entreprise. Ces experts indépendants apportent un point de vue objectif et critique sur nos activités pour garantir que notre orientation stratégique reste alignée sur notre mission. En 2023, il était composé de 5 experts sélectionnés dans l'écosystème de daphni. Avec eux nous avons remis en question les décisions et les orientations de l'entreprise. C'est avec reconnaissance que nous saluons leurs contributions et le temps qu'ils ont consacré à notre mission.



Certification B Corp

La certification B Corp, deuxième pilier de notre stratégie ESG, nous aide à garder le cap sur notre mission et adopter les meilleures pratiques du marché.

Nous sommes fiers de **notre certification B Corp, obtenue en septembre 2022** avec un score de 105,8, bien au-delà du seuil requis de 80. Ce résultat témoigne de nos efforts continus pour créer des pratiques cohérentes et efficaces alignées avec une exigence ESG sur le long terme. **2023 a été une année de consolidation et de résilience** avec l'application des politiques mises en place au cours des années précédentes.

2024 sera l'année du renforcement avec une auto-évaluation par rapport aux normes B Corp, en tenant compte particulièrement des nouvelles normes qui viennent d'être publiées et qui ne sont pas encore en vigueur. Nous allons de l'avant avec **l'objectif d'améliorer notre score** pour la recertification en 2025.

La RSE en pratique chez daphni

L'approche RSE de daphni est ancrée dans son ADN d'entreprise à mission avec pour objectif de satisfaire aux normes les plus élevées dans ce domaine. Chez daphni, **la RSE se traduit par l'application opérationnelle de nos objectifs de mission et de notre certification B Corp**. Nous nous engageons à adopter les meilleures pratiques du marché et toute nouvelle norme pertinente à nos objectifs.

Dans la lignée de nos travaux sur B Corp, **2024 sera l'année de la consolidation de nos engagements RSE**. Parallèlement à la croissance de son portefeuille, daphni est confrontée aux mêmes problèmes que toutes les entreprises en croissance, à savoir le suivi de ses données et le maintien d'une culture d'entreprise. C'est pourquoi nous avons décidé de renforcer notre engagement au cours du premier semestre.

daphni a mis en place **des politiques internes pour promouvoir une culture d'inclusion, de diversité et de respect de l'environnement par la diffusion de chartes et de bonnes pratiques**. Pour incarner ces valeurs, daphni a nommé une personne chargée des sujets RH.

- Charte de la diversité et de l'égalité d'accès à l'emploi
- Charte informatique
- Charte des bonnes pratiques internes : Charte du bon mutant Manuel de l'employé : Manuel de l'employé et charte éthique
- Charte fournisseur daphni qui porte sur l'éthique, du respect des conditions de travail et de la protection de l'environnement

En tant qu'investisseur responsable, nous encourageons nos participations à prendre en compte les facteurs ESG et à les placer au cœur de leur modèle. Nous sommes convaincus que montrer l'exemple permet de renforcer la légitimité de nos demandes. Nous avons également mis en place **une politique de compensation carbone afin de contrebalancer nos émissions résiduelles une fois qu'elles ont été réduites**.

Chez daphni, l'approche RSE fait partie intégrante de l'ADN et de la culture d'entreprise. Il est vital que chacun se sente écouté et représenté. Nos équipes tant en interne qu'en externe sont formées régulièrement aux sujets RSE et ESG afin de garantir que nous restons toujours à la pointe du développement durable. Dans cette optique, nous avons organisé une fresque du climat pour mettre tout le monde au même niveau en ce qui concerne les faits scientifiques sur le changement climatique. Nous encourageons également chacun à évaluer son empreinte carbone et à rejoindre notre groupe 2TonsClub afin de la réduire.

Notre activité de capital-risqueur

En 2023 nous avons misé sur l'interdépendance et la complémentarité de nos processus ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et d'investissement, ce qui a permis de les optimiser au maximum. Fiers des résultats obtenus à ce jour, nous restons néanmoins sur une trajectoire d'amélioration continue. Le perfectionnement de nos processus fait partie d'une philosophie qui valorise l'innovation car nous sommes toujours prêts à saisir les opportunités d'investissement les plus prometteuses. Nous restons toujours prêts à élever le niveau et pousser la transition dans ces domaines critiques.

L'ESG intégré dans notre processus

Recherche d'opportunités	Pré-clôture	Portefeuille
<ul style="list-style-type: none">❖ Poursuivre notre stratégie d'investissement et être à l'affût d'opportunités qui répondent à notre philosophie : <i>build da city for good</i>❖ Politique d'exclusion de secteurs spécifiques ayant un impact majeur sur le changement climatique, tels que les combustibles fossiles, ou qui ne sont pas alignés avec les valeurs de daphni.❖ Les critères ESG sont utilisés pour qualifier notre dealflow. De plus, nous rejetons les opportunités qui ne répondent pas aux critères daphniness (que ce soit pour des raisons ESG ou parce qu'elles ne correspondent pas à notre philosophie).❖ Chaque investissement commence par une évaluation des critères financiers et extra-financiers, y compris les impacts positifs sur l'environnement, la société et la gouvernance.	<ul style="list-style-type: none">❖ Mesure de l'impact basée sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies grâce à une méthodologie d'impact spécifique. Nous mesurons également : l'Intentionnalité, l'Additionnalité et la Mesurabilité de chaque projet qui reflètent des perspectives qualitatives et quantitatives.<ul style="list-style-type: none">➢ Si le score est <0, le deal est décliné➢ Chaque notation est examinée par notre Responsable ESG❖ Ajout systématique d'une clause de durabilité dans le pacte d'actionnaires.❖ Ajout systématique d'une clause de diversité et d'inclusion dans le pacte d'actionnaires.	<ul style="list-style-type: none">❖ Un soutien sans faille et un engagement fort pour aider les startups à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière ESG et d'Impact :<ul style="list-style-type: none">➢ Empreinte carbone➢ Des partenaires de confiance sont mis à disposition avec des avantages➢ Dialogues bilatéraux sur la ESG et l'Impact➢ Connexion avec des experts de notre communauté sur l'Impact et l'ESG➢ Génération d'idées sur la politique ESG➢ Réunions régulières entre notre responsable ESG et les fondateurs➢ Déjeuner d'intégration avec l'équipe, y compris la ESG➢ Webinaires ESG❖ Participation active au conseil d'administration et vote systématique en personne ou par délégation pour chaque résolution.

La politique d'investissement de daphni prend en compte les critères ESG tout au long du cycle de vie d'un investissement, depuis l'origination des opportunités d'investissements, jusqu'au suivi des participations. Cette approche holistique souligne notre engagement en faveur de pratiques d'investissement responsables et durables.

Chaque investissement fait l'objet d'une analyse préalable approfondie, portant notamment sur les aspects ESG, juridiques et RH parmi autres. Cette procédure nous permet d'évaluer l'impact de nos investissements sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et d'identifier les éventuels signaux d'alerte.

Clauses ESG dans les pactes d'actionnaires

daphni a ajouté deux clauses à ses pactes d'actionnaires afin d'encourager l'engagement de ses participations en matière de progrès ESG : une clause de durabilité, ainsi qu'une clause de diversité et d'inclusion. Pour chaque cycle de refinancement impliquant des sociétés qui ne disposaient pas de ces clauses, nous insistons sur leur inclusion lorsque le cycle permet de renégocier le pacte d'actionnaires.



Clause de durabilité

Cette clause est destinée à guider nos participations dans leur démarche de développement durable et représente une obligation de moyens pour œuvrer, dans la mesure du possible, à l'adoption des meilleures pratiques ESG.

daphni calcule chaque année son empreinte carbone avec les données fournies par les entreprises de son portefeuille concernant leurs émissions scope 1, 2 et 3. Nous restons conscients que cela dépend du stade de maturité de l'entreprise et que pour ces calculs, l'entreprise doit fournir des données sur au moins un exercice comptable complet.

Clause de diversité et d'inclusion

Cette clause sert de guide à nos participations dans leur approche RSE pour la diversité et l'inclusion, et représente encore une fois une obligation de moyens pour œuvrer à l'adoption des meilleures pratiques D&I dans la mesure du possible.

Chez daphni, nous travaillons depuis de nombreuses années à mettre en pratique les valeurs D&I par le biais de diverses initiatives, telles que Included VC et TechYourPlace. Nous sommes prêts à nous challenger sur la D&I chez daphni, d'autant plus que les entreprises de capital-risque ne sont pas un exemple de diversité.


La remise en question au niveau D&I est toujours salutaire, et permet d'apporter des points de vue variés autour de la table. Évidemment, tout changement dépendra de la maturité de l'entreprise en question, mais nous soutiendrons activement nos participations dans leurs efforts de D&I.

Exclusion

Pour nous prémunir des risques spécifiques associés au développement durable et investir en accord avec nos valeurs et convictions, Daphni a instauré une politique d'exclusion applicable à l'ensemble de nos nouveaux investissements, quel que soit le véhicule d'investissement. Basée sur les lignes directrices de l'OCDE, cette politique d'exclusion est inscrite dans une stratégie globale d'investissement durable.

Engagement

Nous sommes convaincus que notre rôle est d'accompagner les entrepreneurs dans leur démarche sur la durabilité, en diffusant les meilleures pratiques ESG pour créer de la valeur et se prémunir de certains risques de durabilité. Nous avons articulé notre Politique d'engagement actionnarial autour de trois piliers qui s'inscrivent dans la continuité de nos objectifs de mission et qui s'applique à 100 % de nos participations :

- 
1. L'accompagnement de nos participations sur les enjeux de durabilité
 2. Trouver des fournisseurs de confiance pour nos participations qui ont les enjeux ESG dans leur ADN
 3. La communication et le partage de connaissance ESG avec nos parties prenantes et notre communauté

Notre équipe d'investissement s'engage pleinement dans notre stratégie d'engagement, coordonnée globalement par notre Acceleration Partner qui bénéficie du soutien et de l'expertise de notre Head of Sustainability. Nous aspirons à devenir un centre d'expertise en matière de durabilité, offrant un soutien incontournable à nos participations.

A. 2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

daphni soutient le développement de ses participations et entretient un dialogue permanent avec elles sur les problématiques liées à l'accélération.


Plus qu'une relation hiérarchique, nous cherchons à construire des partenariats dédiés au développement durable.

Pour garantir un suivi ESG complet et pertinent, nous avons mis en place deux processus indépendants adaptés aux besoins spécifiques de nos parties prenantes:

- Tous les trimestres, nous recueillons dans notre outil de reporting les données de performances ESG de la part de nos participations. Il s'agit notamment des événements ESG depuis le début de l'année, et des indicateurs clés de performance (KPIs) qui justifient un suivi plus fréquent.

- Sur une base annuelle pour les autres KPIs ESG. Dans cette optique, en 2023, nous avons conclu un partenariat stratégique avec la plateforme ESG Apiday. Cette solution clé-en-main aide les fondateurs à commencer leur parcours en matière de développement durable et à développer leurs initiatives ESG. La plateforme est un outil de suivi pour les KPIs annuels ESG qui permettent aux entreprises de quantifier leur avancée en matière de développement durable et de hiérarchiser leurs efforts. Cet outil innovant permet non seulement de formaliser ces processus, mais aussi de savoir quels efforts auront le plus d'impact.

Nous communiquons les résultats auprès de nos souscripteurs sur une fréquence trimestrielle ou annuelle en fonction des KPIs concernés.



Typologie	Fréquence
Rapport ESG Annuel	Annuelle
Rapport de Mission	Annuelle
Rapport périodique SFDR	Annuelle
Rapport trimestriel financier et extra-financier	Trimestrielle

Communiquer et partager, auprès de nos parties prenantes et notre communauté, les valeurs éthiques, sociales et environnementales qui nous animent et qui sont des leviers d'engagement forts chez daphni. Dans cet état d'esprit, plusieurs initiatives de communication et de sensibilisation sont déployées chaque année. Nous sommes fermement déterminés à promouvoir une approche responsable et respectueuse de l'environnement dans toutes nos actions, tant pour notre portefeuille que pour notre écosystème au sens large.

Nous organisons des actions de communication ciblées ainsi que des événements portant sur des thématiques liées à l'ESG et à l'impact, rassemblant les dirigeants des entreprises de notre portefeuille et nos parties prenantes. Ces efforts visent à inculquer une culture commune et à renforcer leur sensibilité aux enjeux environnementaux et sociaux.

En complément de ces actions, nous nous impliquons activement dans des initiatives collectives en collaborant avec différents groupes de travail, des initiatives mondiales, ainsi qu'avec notre fédération, dans le but de promouvoir les meilleures pratiques en matière d'ESG et d'apporter des changements significatifs tant au sein du secteur du venture capital que dans notre écosystème de participations.

A. 3. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères ESG ainsi qu'une description sommaire de ceux-ci

En 2023 nous avons collaboré activement avec plusieurs initiatives et fédérations. Il s'agit non seulement d'un soutien financier mais aussi de l'allocation de ressources et de temps de la part de daphni pour nous mettre à leur service.

Included VC - Included VC se propose d'apporter des solutions en rassemblant des profils éloignés du monde du capital investissement. Soutenu par daphni : début 2019, daphni est devenu un partenaire officiel d'Included VC aux côtés de Notion Capital, Mangrove, Enern, Point Nine, K Fund, Seedcamp et Santander. daphni propose son expertise lors de master classes, d'ateliers et de sessions de coaching.

Leaders For Climate Action - LFCA est une communauté d'entrepreneurs unis pour l'action climatique. daphni est ambassadeur de LFCA en France.

France Invest - Signataire de la Charte d'engagements pour la croissance de France Invest, daphni s'est engagé dans ses investissements à prioriser les enjeux environnementaux et de bonne gouvernance explicités dans 16 sections de la charte

UN-PRI - daphni est signataire de l'UN-PRI, le réseau soutenu par l'ONU pour ses valeurs d'investissement responsable.


TechYourPlace - daphni est membre du mouvement TechYourPlace, une initiative pour développer la diversité dans le recrutement et encourager l'adoption de pratiques inclusives dans le management.

Mouvement Impact France - daphni est membre du Mouvement Impact France, qui rassemble les entrepreneurs et les dirigeants qui placent l'impact écologique et social au cœur de leur activité.

SISTA - daphni soutient le collectif SISTA, qui réduit l'écart de financement entre les femmes et les hommes entrepreneurs en devenant un allié des investisseurs. daphni est signataire de la Charte SISTA qui vise 25% de startups financées en 2025 fondées ou cofondées par des femmes.

Initiative Climat International (iCI) - L'Initiative Climat International est une communauté mondiale d'acteurs du capital-investissement qui cherchent à mieux comprendre et gérer les risques associés au changement climatique. L'un des principes clés de l'iCI est la participation active : les membres s'engagent à partager leurs connaissances, outils, expériences et les meilleures pratiques avec leurs pairs.

Outre ces initiatives et engagements, daphni est membre de diverses communautés et groupes de travail : **B Corp, France Invest Commission Sustainability, France Digitale, Initiative Climat International, Venture ESG, et ImpactVC.**



B. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

Notre véhicule daphni Yellow FPCI est catégorisé article 8 selon la réglementation SFDR, représentant 38% de nos engagements. Tous nos autres véhicules prennent en compte lors de l'analyse d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance. Ces véhicules représentent 100% de nos encours.